PAS-DE-CALAIS

St-Pierre-les-Aumont. — Une explosion de grisou a eu lieu au fond de la fosse n° 2, au moment où deux ouvriers faisaient partir une mine.

L'un des deux mineurs, Charles Maréchal, âgé de 30 ans, est gravement brûlé à la figure, aux bras et au dos. Sa position paraît désespérée.

Son compagnon n'a reçu aucune blessure, mais son émotion a été tellement vive qu'à la date du 2 janvier, il tombait encore souvent en défaillance.

État-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 5 janvier. — Flore Mathon, rue du Tilleul, fort Desprez, 7. — Kléber Liagre, rue des Anges, cour Delfortrie, 4. — Jeanne Parent, rue de l'Epeule, 129. — Julie Vanpeleghem, rue des Vélocipèdes, cour Belannoy, 18. — Madeleine Mercier, rue de la Banque, 43. — Eugène Dubayon, rue de Sébastopol, cour Delys, 2. — Félix Mercier, rue St-Louis, cour Lebrun, 3. — Louise Roussel, rue du Tilleul, cour St-Joseph, 3. — Adolphe Renard, rue des Longues-Haies, 163. — Victorine Vercagne, rue du Collège, 148. — Hortense Couples, au Petit-Beaumont, maisons Leuridant, 3. — Léa Valcke, rue du File, maisons Duhamel, 3. — Germaine Stepman, rue Decrème, 33.

Déclarations de décès du 6 janvier. — Louis Busschaert, 62 ans, tisserand, chemin des Couteaux, maisons Duponchel, 7. — Lucie Libbrecht, 78 ans, pensionnaire à l'Hospice. — Iphémie Agache, 70 ans, pensionnaire à l'Hospice. — Céline Demarque, 2 ans, rue de Soubise, 26 cour Browaeys, 25. — Genevoise, présente sans vie, Grande-Rue, 265. — Julie Tilman, 6 jours, rue Marceau; maisons Dauvin. — Albert Liégeois, 3 ans, place Chaptal.

Mariages du 6. — Modeste Delplanque, 44 ans, fileur, et Catherine Klein, 30 ans, ménagère. — Désiré Buisine, 23 ans, horloger, et Elisa Honoré, 21 ans, lisseuse. — Alphonse Breuche, 24 ans, rattacheur, et Marie Lefebvre, 20 ans, soigneuse. — Pierre Leruste, 30 ans, cultivateur, et Julie Pollet, 21 ans, sans profession. — Gustave Vienne, 38 ans, ourdisseur, et Hermance Dazin, 40 ans, ménagère.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Loiseau-Bonnit**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Julie Bonnit**, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1883, à l'âge de [illegible] ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et une bien vouloir assister aux Obsèques et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 8 dudit mois, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decrème, 115.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 9 janvier 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame **Irénédictine-Joséphe Bossut**, veuve de Monsieur **Ferdinand Honoré**, décédée à Roubaix, le 3 décembre 1882, dans sa 80e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

La Société chorale de Notre-Dame, à Roubaix, vous prie d'assister à la Messe Solennelle de Requiem qu'elle chantera en cette paroisse, le mercredi 10 janvier 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur **Charles-Constantin-Joseph Dubar**, son président, décédé à Pau, le 14 décembre 1882, dans sa 50e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

La famille **Dubruille-Crouzet**, vous prie d'assister à l'Obit Solennel Anniversaire qui sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 8 janvier 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur **Théodore Dubruille**, veuf de Dame **Florine Vandepoutte**, décédé à Roubaix, le 20 janvier 1882, dans sa 72e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Croix, le lundi 8 janvier 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Jean-Baptiste Chatelain**, veuf de Dame **Roseline Quivron**, décédé à Croix, le 7 décembre 1882, dans sa soixante-sixième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 10 janvier 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame **Henriette Foveau**, épouse de Monsieur **Louis Dhondt**, décédée à Roubaix, le 10 janvier 1882, dans sa 51e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 8 janvier 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame **Elise Decottignies**, épouse de Monsieur **Gustave Leveugle**, décédée à Roubaix, le 30 novembre 1882, à l'âge de 25 ans et 8 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 9 janvier 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame **Martine Martel**, veuve de Monsieur **Frédéric Rasson**, décédée à Roubaix, le 3 décembre 1882, à l'âge de 50 ans et 8 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Mouscron. — Samedi, vers 5 heures de l'après-midi, un violent incendie a réduit en cendres la fabrique de papiers peints située en pleine rue de la Station à Mouscron. En quelques minutes, l'usine était devenue un immense brasier lançant de longues flammèches sous lesquelles disparaissaient à certains moments les toitures des maisons voisines. En un peu plus d'une heure, tout fut consommé. Le feu couve toujours entre les quatre grandes murailles demeurées droites, menaçant à chaque instant de s'effondrer.

On ignore jusqu'ici les causes de l'incendie.

Il a fallu tout le courage, toute la bravoure des pompiers de Mouscron pour sauver les nombreuses maisons du voisinage.

Les pertes sont immenses.

L'assurance n'en couvre qu'une partie.

— On écrit du Mouscron :

« Mardi dernier, notre petite ville a été surprise par une agréable visite. Les Pères missionnaires d'Alger qui se sont établis, il y a deux mois, à Lille et y ont fondé une école apostolique, arrivèrent ici vers les neuf heures du matin. Les « Pères blancs » étaient accompagnés du jeune Emmanuel, nègre racheté sur un marché d'esclaves du Soudan, de huit Arabes, orphelins recueillis par la mission, qui témoignent avec beaucoup de succès la médecine de l'Université catholique de Lille, et de quelques jeunes gens allemands qui se destinent à l'Apostolat. Reçus avec une grande cordialité au Collège St-Joseph de notre ville, la petite caravane se rendit, accompagnée d'un grand nombre d'élèves, à la chapelle de Notre-Dame de la Marlière, où des hymnes furent chantées en latin et en arabe. On visita également l'église de Mouscron et après une belle fête au Collège et au patronage des jeunes gens, les Pères et leurs protégés quittèrent Mouscron vers 6 heures, contents et heureux d'une réception aussi cordiale. »

FAITS DIVERS

— Les filets de Saint-Cloud. — Une légende parisienne qui a joui d'une vogue de plusieurs siècles et qui a trouvé un nombre infini de gens crédules, pendant les premières années du dix-neuvième siècle, est celle des filets de Saint-Cloud, destinés à retenir les objets entraînés par le courant du fleuve.

L'existence de ces filets, considérée comme authentique par le plus grand nombre des écrivains qui ont vécu sous la Révolution, sous l'Empire et sous la Restauration, a été contestée par les auteurs qui ont écrit sur Paris et ses environs après la révolution de Juillet.

L'opinion de ces derniers est basée sur ce fait que les archives de la préfecture de police ne possèdent aucun arrêté, aucune ordonnance concernant les filets et qu'à la mairie de Saint-Cloud on ne trouve aucune trace de pièces administratives qui en fassent mention.

La mystification, et c'en est une, a, dans tous les cas, usé et abusé de la crédulité du public. Depuis la construction du premier pont en pierre qui remonte au milieu du seizième siècle, tous les étrangers et provinciaux qui sont venus à Saint-Cloud pour voir ces filets [illegible] cinquante ans que l'on croyait encore à l'existence de ces lugubres engins et que l'on n'allait à St-Cloud que pour les voir.

En 1825, Dufaure a publié dans son *Histoire des environs de Paris* : « C'est au pont de St-Cloud qu'on attachait autrefois certaines filets afin d'arrêter les objets et les cadavres que le courant de la Seine entraînait à la mer.

On lisait dans les *Curiosités de Saint-Cloud* éditées en 1815 : « Le pont ayant été réparé il y a quelques années, le moulin que l'on voyait sur la culée de la rive droite a été démoli et les filets ont cessé de fonctionner. »

Mais la légende n'en persistait pas moins à maintenir leur existence et c'était à qui voulait contempler les épaves prises dans les mailles du lugubre appareil.

On croira facilement qu'au siècle dernier, l'engouement pour le pont de Saint-Cloud atteignait ses dernières limites quand on lira l'extrait suivant d'une brochure ayant pour titre : *Voyage à Saint-Cloud par eau* qui parut en 1754.

« Un voyageur pria le meunier chargé de garder le filet lugubre de le lui montrer. Celui-ci ouvrit une armoire remplie d'une foule de choses qui avaient appartenu à des noyés ou qui étaient arrivées flottant sur l'eau dans le courant de l'année. Le voyageur remarqua surtout un las de perruques de médecins et de procureurs. Il compta 212 calettes, 129 bonnets d'actrices de l'Opéra, 16 petits manteaux d'abbés, 18 habits, 22 redingotes, 150 frocs de moines, 5 maillots à faux mollets, 80 tricornes, 25 ombrelles, 72 cannes, etc., et un nombre considérable de livres jetés par-dessus les quais par des lecteurs mécontents. »

Pour compléter le récit de tout ce qui a trait aux filets de Saint-Cloud, nous terminerons en rappelant qu'ils ont été le sujet d'un drame écrit par Benjamin Antier et Decomberousse, représenté en 1842 au théâtre de la Gaîté.

— Les femmes savantes. — Pour honorer la mémoire de miss Ellen Watson, l'éminente mathématicienne morte récemment, qui, en 1877, a remporté le premier prix de Londres, celle docte corporation vient de fonder pour les étudiants et étudiantes qui se distinguent particulièrement dans la connaissance de la mécanique, une bourse qui portera le nom de miss Ellen Watson.

D'autre part, l'université de Madrid a accordé, ces jours derniers, le grade de docteur en médecine à la senorita Martina Cassels y Bellaspi ; cette jeune dame, qui a passé ses examens avec la plus grande distinction, est la première Espagnole qui ait été admise à se présenter pour obtenir un grade académique.

Par contre, le gouvernement autrichien vient de refuser à une doctoresse de l'Université de Zurich, le droit de pratiquer la médecine en Autriche, par la raison que les règlements interdisent aux femmes de fréquenter les cours des Universités autrichiennes et d'y obtenir es grades.

A ce propos, un journal viennois nous apprend qu'en Suisse, une doctoresse qui a épousé un docteur, s'est récemment convertie à l'homœopathie, tandis que son mari est resté attaché à l'allopathie ; cela a créé dans le ménage un surcroît de prétextes à querelles.

— Le jour de l'an au Japon. — Veut-on savoir comment les Japonais se souhaitent la bonne année en famille ?

Voici à quelle étiquette s'astreignent les familles japonaises :

Dès le matin, la famille entière revêt ses habits de fête, et les félicitations commencent. L'épouse a déposé sur les nattes du salon les étrennes qu'elle offre à son mari. Aussitôt qu'elle se présente, elle se prosterne à trois reprises, puis, se relevant à demi, elle lui adresse son compliment, le corps penché en avant et appuyé sur les poignets et sur les paumes de ses mains, dont les doigts restent allongés dans la direction des genoux. La pose n'est pas des plus gracieuses, mais ainsi le veut la civilité japonaise.

L'époux, de son côté, s'accroupit en face de sa compagne, les mains pendantes sur les genoux, jusqu'à toucher du bout de ses doigts le sol, inclinant légèrement sa tête comme pour prêter d'autant mieux l'oreille. Il témoigne de temps en temps son approbation par quelques sons gutturaux entrecoupés d'un long soupir ou d'un sifflement étouffé.

Madame ayant fini, à son tour il prend la parole, et de part et d'autre on échange solennellement les cadeaux. Vient ensuite le tour des enfants, puis celui des grands parents. Enfin, l'on déjeune en commun, et le reste de la matinée se passe à recevoir et à faire des visites.

— Croisade contre les Chinois. — L'application de la loi contre l'immigration des Chinois donne lieu à de singuliers conflits à San-Francisco. Dernièrement, le directeur des douanes de ce port interdisait à trois négociants chinois arrivés de Hong Kong par le steamer *Coptic*, de débarquer sur le sol américain. Le motif de cette interdiction était l'absence d'un certificat constatant que ces Chinois étaient bien des négociants et non des *coolies*. L'affaire ayant été portée devant le juge fédéral, celui-ci a décidé que le directeur des douanes avait outrepassé ses pouvoirs, la loi du Congrès ayant pour unique objet de réglementer l'immigration des *coolies*, sans soumettre les négociants chinois à aucune mesure vexatoire. La population californienne donne raison au directeur des douanes contre le juge, et l'affaire va être portée devant la juridiction supérieure. C'est assez dire que la croisade contre les Chinois se poursuit sur la côte du Pacifique.

— Un capitaine tué par un soldat. — Le *Journal de Saint-Pétersbourg* dit qu'un événement tragique a fortement ému ces jours-ci la population de la ville de Pokow.

Le commandant d'une compagnie d'un régiment d'infanterie, caserné dans cette ville, le capitaine en second Rynkevitch, a été tué d'un coup de feu tiré sur son ordre par un jeune soldat pendant l'exercice.

Le capitaine avait chargé lui-même le fusil du soldat, en lui ordonnant de le viser à l'œil droit; mais, au lieu d'une cartouche d'exercice, il avait glissé dans l'arme une cartouche à balle.

On croit que cette erreur était intentionnelle et que l'officier voulait se faire tuer de la main de son subordonné.

— Une exploration au Kamtchatka. — Le Kamtchatka vient d'être exploré par un Anglais, M. Kettlewell, dont le yacht à vapeur *Marchesa*, parti de Cowes, île de Wight, le 11 janvier dernier, pour un voyage autour du monde, est entré à Yokohama le 5 octobre.

Au cours d'une croisière de huit semaines dans les mers septentrionales, M. Kettlewell, accompagné du docteur Guillemard et du lieutenant Powell de la marine britannique, a traversé le Kamtchatka, presque d'une extrémité à l'autre.

Ayant quitté Hakodadi le 4 août, la *Marchesa* est arrivée au bout de neuf jours à Pétropaulewsky, ville d'environ 300 habitants située sur le rivage de la baie d'Avaljk. C'est un port parfaitement abrité, contenant comme Sydney de petits havres et supérieur à Sydney et à Rio-[illegible] Cinq grandes montagnes, des volcans ayant de 7 à 11,000 pieds d'altitude s'élèvent au-dessus des eaux tranquilles de la baie. Le 19 août, les explorateurs partaient avec deux guides, des interprètes et cinq Kamtchadales, chargés de conduire vingt-six chevaux et poulains.

Après avoir voyagé pendant quatorze jours dans la direction du Nord, ils arrivèrent à la partie supérieure de la rivière Kamtchatka qu'ils se mirent à descendre. Ils flottèrent sur des radeaux jusqu'à la mer sur une distance de quatre cents milles. Le paysage formé par des forêts de bouleaux presque tant le long de la rivière, devenait plus beau à mesure que l'on approchait des côtes.

En un endroit, les voyageurs aperçurent six magnifiques montagnes, dont l'une appelée Klootchefskolla est un superbe volcan absolument conique et d'une hauteur d'environ dix-sept mille pieds. Les ours étaient fort nombreux dans les forêts ; dans un hameau où M. Kettlewel s'arrêta, on en avait tué quatre-vingt-dix dans l'espace d'un mois. Les oiseaux aquatiques et le poisson, surtout le saumon, étaient également abondants.

Arrivés à l'embouchure du Kamtchatka, les explorateurs sont remontés sur leur yacht pour se rendre à l'île de Behring où dans des traîneaux tirés par des chiens ; ils ont visité les pêcheries ou parc de phoques de la Compagnie des fourrures de l'Alaska, puis, au cap Shipunsky, et au promontoire où les Aléoutes chassent la loutre de mer, dont la fourrure est si recherchée. Quelques jour après, ils débarquaient au Japon.

VARIÉTÉS

UNE VISITE NOCTURNE

C'était en 1793 par une froide soirée de février : un jeune homme, une jeune fille et une dame âgée, qui paraissait leur mère, étaient assis tristes et silencieux autour d'un foyer, où des bûches entassées en pyramide tempéraient délicieusement les rigueurs de l'hiver.

La maison qu'ils occupaient était une riche ferme des environs de Paris. Tous trois se réunissaient chaque soir dans la chambre la plus retirée de la ferme. Les fenêtres étaient soigneusement tendues d'épaisses tapisseries, pour qu'aucune lumière ne les trahit au dehors. Le jeune homme paraissait triste de la tristesse des deux femmes ; pas un geste, pas un mouvement de la mère et de la fille n'échappait à son œil scrutateur et attentif. Il ne tarda pas à découvrir que sa présence dans cette maison était la cause des chagrins et des inquiétudes de ces deux femmes; il leur dit donc :

— Madame, votre trouble décèle des craintes... et vous, mademoiselle, vos efforts sont inutiles pour me cacher vos tourments; je n'en puis plus douter, je suis la cause des maux que vous souffrez. Oh ! je vous le jure, demain je quitterai ces lieux.

La femme âgée parut affligée de ces dernières paroles et de ce dessein; elle exprima le désir que le jeune homme continuât de demeurer chez elle, mais la jeune fille dit :

— Ma mère, pourquoi chercher à le retenir ? Je vous ai caché une partie de l'horrible vérité; notre infortune est à son comble; c'en est fait de nous; les heures que nous avons encore à vivre sont comptées et peu nombreuses. Si vous partez, monsieur, nous mourrons; si vous restez, vous mourrez avec nous. Il vaut mieux...

— Il vaut mieux, oh ! alors oui, il vaut mieux que je reste, interrompit le jeune homme avec une double énergie. Mais, noble et généreuse fille, s'écria-t-il, qu'avez-vous dit ? Est-il vrai qu'il ne reste plus aucun espoir ?

— Aucun.

— Chère enfant, dit la fermière, en appuyant sur le front de sa fille ses lèvres brûlantes, quoi ! pas une issue pour échapper à la mort.

— Mère, oui, il en est une encore, mais le sacrifice qu'elle exige est impossible.

— Impossible ! non, non, enfant, tu t'abuses ; tu ne te fais point d'idée de l'amour d'une mère : parle, je donnerai toute ma fortune pour te sauver, je donnerai ma vie, je donnerai mon sang.

— Il faut plus que cela.

— Plus que tout cela.

— Oui, mère.

— Grand Dieu ! Ce sacrifice, quel est il donc ?

— Celui de votre devoir et de l'honneur de votre fille.

— Ah ! nous sommes perdues...

Il se fit un moment de silence solennel. Soudain il fut interrompu par les vifs aboiements des chiens de la ferme : on frappait rudement à la principale porte d'entrée.

Le jeune homme porta la main sur la garde de son épée; la pauvre fermière devint pâle comme une morte; Amèline seule resta impassible; ses beaux yeux se dirigèrent vers le Ciel, comme pour y chercher une inspiration.

— Ne craignez rien, dit-elle, nous avons encore cinq heures de répit ; c'est moi qu'on demande ; soyez tranquille, priez.

En disant ces mots, elle s'échappa des bras de sa mère qui la retenait, et sortit.

Un cavalier, couvert d'un ample manteau, venait d'entrer dans la cour.

Amèline l'attendait sur le seuil avec un flambeau, lui sourit doucement et l'introduisit dans la maison.

— Tu connais sans doute, citoyenne, lui dit l'inconnu, le motif de ma venue nocturne. Au surplus, voici une lettre qui t'instruira de ce que tu pourrais ignorer encore.

Amèline prit la lettre des mains du mystérieux messager.

— Bien ! dit-elle en souriant, après l'avoir parcourue. Celui qui vous envoie exige une réponse : je vais le satisfaire.

Elle écrivit quelques mots au bas de la lettre, la recacheta et dit :

— Allez, j'espère qu'il sera content.

— Adieu, jeune fille, je souhaite qu'il en arrive ainsi, et que tu ne me revoies jamais.

Amèline jeta sur cet homme un regard pénétrant :

— Qui êtes-vous ? dit-elle.

— Qui je suis ? ah ! enfant, je suis celui dont les yeux ne se repaissent que de sang, dont les mains ne palpent que des instruments de mort, dont les pieds ne foulent que des cadavres. Je suis l'agent d'affaires de celui qui t'écrit cette lettre. Pauvre jeune fille ! qui je suis ? Toi, tu es un ange, et moi, je suis... mon nom est écrit en lettres rouges sur les planches des échafauds.

Il sortit brusquement en prononçant ces paroles. Amèline, glacée de terreur, alla rejoindre sa mère et le jeune homme pour se concerter sur les moyens de se soustraire à l'horrible destinée qui les menaçait.

Il était sept heures du soir ; quelques heures plus tard, l'homme au manteau que nous avons vu quitter la ferme en y laissant derrière lui l'épouvante, arrivait à Paris et remettait à un de ses amis la même lettre qu'il avait portée à la jeune Amèline et que celle-ci avait renvoyée après y avoir mis au bas la réponse.

C'était au président du redoutable Comité de salut public que cette lettre était remise... En la décachetant, le révolutionnaire fronce les sourcils, et paraît très-irrité. Cependant la réponse à sa lettre qu'il lit, est un rendez-vous que lui donne Amèline, conçu en ces termes : Soyez à la ferme à minuit précis, par l'avenue des Tilleuls... Vous frapperez un seul coup. »

Hélas ! que se passe-t-il dans l'âme sanguinaire de ce monstre ?...quelles furent, en ce moment, ses impressions ? Toujours est-il qu'une demi-heure après avoir lu cette réponse, il s'en alla au club de la section dite *Marat*, et y prit quatre hommes de bonne volonté en leur disant : *Demain, nous boirons du rouge !!*

Or, montés à cheval et au galop, les cinq brigands furent bientôt arrivés sur la route de Versailles, à l'endroit qui conduisait à l'avenue des Tilleuls désignée ; ils s'y élancèrent avec ardeur. Un silence de mort, qui n'était interrompu que par les pas des chevaux et le sifflement de la bise, régnait autour de la ferme. Qui pourrait redire leur fureur, leurs imprécations, leur rage infernale, lorsqu'ils s'aperçurent qu'elle était abandonnée ? Ils pénétrèrent dans tous les appartements, et cherchèrent partout sans rencontrer un être vivant sur lequel ils pussent assouvir leur rage et leur férocité. Mais, quelques instants après flammes ondoyaient déjà dans les airs, et bientôt l'opulente ferme ne fut plus qu'un monceau de cendres.

Le lendemain de nombreux émissaires furent lâchés comme une meute sur les traces des fugitifs.

Or, à trois jours de là, le président du tribunal révolutionnaire interrogeait un jeune proscrit, Charles-Alfred, comte de...., qui fut condamné à la peine de mort.

Une jeune fille parut aussi; elle était vêtue d'habits de deuil... sa pauvre mère avait été tuée.

Le président, en la voyant, parut perdre un peu de sa méchanceté, et il lui donna à entendre, qu'au prix de sa vertu, elle pourrait sauver sa vie. Quelle horreur ! Quelle infâme conduite !

— Si tu aimes la vie, lui dit donc ce président...

— Si j'aime la vie ! me rendrez-vous ma mère massacrée par vos sicaires ?

— Veux-tu vivre ? le dis-je.

— A quel prix ?

— Tu le sais.

— Oh ! je refuse : *mieux vaut mourir innocente que de vivre coupable.*

« La citoyenne Ameline Darcourt, pour actes attentoires à la sûreté de la République, subira la peine de mort. » Telle fut l'horrible sentence.

Le jour même, le fatal tombereau menait Ameline et le comte au supplice. Ils montèrent avec courage les degrés de l'échafaud.

Paul Lante.

REVUE DES MODES

Nous voilà en pleine saison. Toutes les nouveautés sont écloses, et les ateliers sont en pleine fièvre pour préparer les toilettes de visite et les robes du soir qui feront les frais des fêtes de carnaval.

Pour ces dernières, l'un des plus jolis tissus, c'est le crêpe de Chine brodé. Imaginez cette étoffe si souple, si habile à former des plis imprévus, qu'on l'aimerait pour cela seul ; imaginez cette étoffe brodée d'une profusion de fleurs délicates : bouton de roses de toutes les nuances, avec un feuillage doré ; bleuets pâles, clématites enchevêtrées; le tout d'un coloris délicieux, s'épanouissant sur un fond d'azur, de chair ou d'ivoire.

Quelles adorables robes l'on fait avec ces crêpes brodés ; pas plus jolis pourtant que celles ou la dentelle écrue rentre à profusion. Ces tabliers, en épaisse dentelle sur transparent de couleur, sont d'une élégance rares et coupent court aux complications d'une façon. Une petite draperie de ci, un pouf de fleur de là, et tout est dit.

Les belles soies mates, les siciliennes, les draps de Lyon, tous les tissus de gros grain font rage cet hiver. Ce qui m'empêche pas de rencontrer beaucoup de robes de satin merveilleux, par raison d'économie. Celles qui les ont dans leur garde-robe ne peuvent pas les y abandonner, et elles les portent, malgré les decrets de la mode.

En mode comme en politique, il y a des retardataires et des avancés. D'ailleurs, rassurez-vous, le satin n'est pas démodé au point qu'on n'en puisse porter. Il est des femmes qui ont pour le satin une sympathie insurmontable, et elles le préfèrent aux brocarts, aux peluches et aux velours de tous genres, poèmes de coloris et de dessin que nos fabricants ont mis au jour cette saison.

Une étoffe qui a beaucoup de succès pour les toilettes habillées, c'est l'ottoman; on l'employe beaucoup pour les robes d'enfants, ainsi que le velours et la peluche.

Que dites-vous de cette jolie robe de fillette ? Ne trouvez-vous pas qu'elle a un petit air *Louis XIII* quin'est pas commun ? La jupe et la jaquette sont en ottoman blanc et le gilet en velours rouge. Ce qui ajoute un caractère particulier à ce modèle, c'est la profusion de dentelle qu'on a jetée de tous côtés. Cette manche demi-longue, toute chargée de dentelle, a une allure vieillote d'un très-grand charme.

On peut aussi faire ce costume en drap ou en sicilienne bois, en remplaçant la dentelle par une frange de chenille de soie. C'est un genre tout différent, mais tout aussi séduisant.

Les chapeaux des enfants varient selon les âges et aussi le caprice de la maman. On employe, pour les faire, de la peluche pompons, très originale, avec pouf de gros pompons de soie sur le sommet. La capote *Greenaway*, en peluche ou en soie coulissée, est portée par les toutes petites et les plus grandes fillettes. Il en est de même des larges coiffures de feutre à longue plume. Pour les plus petits garçons, c'est toujours le béret normand qui, loi, pose en [illegible] le plus de succès. On le garnit de [illegible] de ruban tombant sur le dos.

Les fillettes de huit à quatorze ans se sont mises à aimer les manteaux à pèlerines, cette sorte de macfarlane qui leur donne un petit air de femme ; elles adorent cela, et beaucoup de mamans trouvent que c'est joli. Pour nous, nous préférons la douillette coulissée, avec la manche américaine et les rubans flottants : c'est bien plus jeune et plus original. Ou bien encore le long vêtement tout droit sur le devant et cintré par derrière, en drap beige ou loutre, garni d'une bande de fourrure, avec col de fourrure et parements.

Les grandes pèlerines de fourrure, dont nous avons déjà parlé, sont délicieusement jolies et bien commodes. Puis, comme c'est économique ! Si on la fait en loutre de Kamstchatka ou en zibeline, il est certain qu'elle coûte très cher; mais si l'on se contente d'une belle peluche, on peut avoir un fort joli petit camail à très bon marché. Libre à vous d'y ajouter une belle agrafe ancienne en argent oxydé ou une garniture de brandebourgs en passementerie.

Seulement, disons bien vite que ce vêtement ne peut, en aucun cas, convenir à une femme forte, dont le dos est ajourdi et les épaules hautes. Il faut avoir le cou libre, dégagé, et un buste élancé pour faire un agréable mannequin à la pèlerine Souvaroff.

Les robes de drapléger, dit drap de dame, habillent délicieusement. Elles moulent le corps et ont des plis pleins d'élégance.

Nous vous recommandons ce costume si simple et si comme il faut, parce qu'il peut être fait en toute étoffe et qu'il représente bien exactement l'élégance modeste.

La jupe est en velours alisé bleu saphir. la redingote en drap tabac. Les devans de cette redingote sont ceux d'un corsage à pointes écartées. On pose sur la poitrine une sorte de gilet en tissu de perles qui descend jusqu'à la taille et entoure les pointes avec deux pans très accusés tout scintillants de perles.

Vous dire combien c'est joli, serait vous donner à toutes l'envie d'avoir un gilet pareil. Le côté de devant et le dos de la redingote sont de forme ordinaire, et fournissent une basque, fendue par derrière depuis le bas de la taille jusqu'au bord.

Mais nous n'avons pas fini. Encore un modèle qui vous enchantera, celui-ci un peu plus riche, mais moins singulier : Jupe fausse en merveilleux grenat, terminée par un volant plissé avec quille plissée le long du côté gauche. Panneaux plats en velours ciselé grenat sur fond vieil or. Ces panneaux sont entr'ouverts sur la quille et réunies entre eux par des liens en ruban de velours grenat doublé de satin or. Jupe drapée en merveilleux ancien, genre Louis XV, glacé de grenat et de vieil or.

Le corsage est à lui seul une très jolie chose. Les devans en sont pointus, entrebâillés sur un plastron de merveilleux uni, auquel ils se rattachent par deux rangs de petits boutons. Les côtés de devant, taillés très-longs, forment une sorte de large boucle dans laquelle on enfile la draperie du tablier. Le dos est une pointe très-accusée s'enfonçant dans les plis bouffans d'un pouf Louis XV. Manche au coude, garnie d'un sabot de dentelle et d'un nœud mignon en ruban de velours.

Il est une explication nécessaire à donner, pour celles de nos abonnées, à qui le manque de fortune ou la simplicité de goût fait rechercher les tissus modestes : c'est que nous indiquons toujours dans la description de nos toilettes des étoffes faisant grande nouveauté, afin de vous tenir toutes toujours au courant des fantaisies de la mode et de toutes ses créations. Mais il bien certain qu'il vous reste la facilité d'approprier à vos besoins les modèles que nous donnons, et de faire une combinaison de tissus à votre gré.

Nous avons tenu à vous faire ce petit discours, quelque naïf qu'il paraisse, afin de n'être pas accusée de ne pas nous occuper des femmes simples.

Aux modistes, nous n'avons qu'à recommander le chapeau en Suède ou en cheveau qui va son chemin comme s'il avait toujours existé. En voici un modèle charmant. Toutes les parties du chapeau sont tendues en peau de Suède, et la garniture se compose d'un galon côtelé en laine blanche. On fait de beaux chapeaux ronds avec calotte de velours et bords de peaux. Les nuances les mieux portées en garniture sont fraise et mandarine.

Comme c'est joli un chapeau noir avec pouf de plumes mandarine ou mélange de coques en velours des deux teintes. Pour la nuance fraise, on a trouvé des combinaisons de draperie d'un effet adorable, donnant tous les effets de couleur de la fraise écrasée. On fait un gros chou allongé composé de trois tissus de trois tons gradués : velours grenat, ottoman rose ancien et crêpe de Chine églantine. C'est harmonieux et doux à l'œil.

On fait des robes avec cette même inspiration. Mais il faut être coloriste pour ne pas rater les effets. Mieux vaut faire une oilette rose pâle, garnie de fleurs ou de rubans des trois teintes. En mélangeant les trois nuances dans la composition de la robe même, on court un très grand risque.

BULLETIN DU COMMERCE

PARIS, 5 janvier. — *Huile de Colza* 10 k. fut cotée, 1er cours : courant 84 50 ; février 85 ..; mars-avril 84 75 ; 4 de mai 81 50 — *Huile de lin* ; courant 58 .. ; février 58 50 ; mars-avril 59 .. ; 4 de mai 59 50 — *Spiritueux* 1er goût 1/h 56 fût c. esc 100 k. : courant 51 .. ; février 51 50 ; mars-avril 52 50 ; 4 de mai 54 .. — *Sucres bruts* 88° : disp. 32 25 à 32 50 — *Sucres blancs n° 3* : courant 60 ; février 60 50 ; mars-avril 61 25 4 de mai 62 60. — *Sucres raffinés* : 106 à 107 .. — *Farines 9 marques* : courant 57 50 ; février 57 50 ; mars avril 57 25 ; 4 de mars 57 50 — *Marque Corbeil* : 61 .. — *Dito* : courant 25 50 ; février 25 75 ; mars-avril 26 .. ; 4 de mars 26 50 — *Seigles* : courant 16 25 ; février 16 50 ; mars-avril 16 75 ; 4 de mars 17 25.

Marché aux farines de Paris

Cours comparatifs

	Marques	Extra	Fortes	
	Nouvelles	Anciennes	Nouvelles	Anciennes
Colza	76 50	.. 20	.416	.7 0
— épuré p. q.	83 50	..	..	..
Sainfoin b. goût	..	.. 50	..	..
— roussette	..	..	..	..
Pavoncelle	.60	.. 18	.. 7	.. 17
Navette	..	.. 6	.. 15	.. 6
Lin du pays	.35	.. 20	21 50	23 ..
Lin étranger	.164 50	.. 170	21	21 .. 23 50

Cours du 6 janvier

Huile de colza	..	..
Huile d'œillette pure pour autoguet	..	..
Lin du pays	..	..
Lin extranger	..	..
Chènevis	..	..
Chanvre	..	..

AIRE, 5 jan. — Blé froment quant. v. 809 h. pl. 21 50 prix m. 21 75 plus bas 19.50. Seigle q. v. ...38 h. .. h. 14.50 p. m. 13.75 pl. b. 13.. Escourgeon q. v 300 h. pl. h. 18.75 p. m. 18. .. pl. b. 16.. Avoine q. v. 168 h. pl. h. 11... p. m. 8.25 pl. b. .7... Fèves q. v. .88 h. pl. h. 17... p. m. 14... pl. b. 12.75 Colza q. v. .. h. pl. h. ..... p. m. ..... pl. b. ..... Lin q. v. .. h. pl. h. 22. p. m. ... pl. b. 18.50 Guillettes q. v. .. h. pl. h. ..... p. m. ..... pl. b. ..... Poix q. v. .. h. pl. h. ..... p. m. ..... pl. b. .....

CASSEL, 4 jan. — 60 hect. de blé vendus 18 50 à 21 25; 30 hect. de fèves, de 17 .. à 19 50; 30 hect. d'avoine, de .9 . à 10 . ; .. hect. de graine de lin, de .. .. à ...; .. hect. de colza, de ... à ... ; .. hect de cameline, de ... à ... ; 3800 kil. beurre en bloc le kil. 3 60 à 4 20 ; 31 kil. beurre en pièces, demi kil. 1 60 à 1 90 ; ... (Œufs les 26), 2 70 à 3 30 ; .. Lin (la botte de 1 500 g.) de .. à ... ...

LILLE, 6 jan. — Sucres de betteraves de cours obtenu 51 50. Id. n° 7 à 9 ... id. en pain, 6 k. net 112 50 sucre numéro 3 .. Id. betteraves n° 3 ... 3/6 hectolitre sucres disponibles 48 ... id. courant ... Id. Graines disponibles ... Id. 48 ... id. courant disponible 48 .. Id. fin courant ... Id. ... id. disponible ... id. à livrer, premier ... id. 4 janvier ... Id. 4 derniers ... id. 4 dernier ... Id. prochain ...

VALENCIENNES, 6 janvier. — Sucres. Marché inactif, 88° 51.75.

ARRAS, 6 janvier. — Surfine, 102 fr. colza, 85 fr.

Marché faible. Céréales, prix fermes.

AMIENS, 6 janv. — Marché ordinaire ; vente lente; prix sans variation.

Valeurs se négociant à trois mois

Change		Papier long	Papier court
5 1/2	Amsterdam	205 1/2 à 206 3/4	206 .1. à 208 1/4
5 0/0	Allemagne	122 3/4 à 123 7/8	122 1/2 à 123 3/4
5 0/0	Vienne	208 1/2 à 209	208 3/4 à 209 1/4
5 0/0	Barcelone